Le Prophète de l'Islam en tant qu'éducateur

(Muhammad Hamidullah)

Le Prophète de l'Islam, Muhammad, bénie soit sa mémoire, était resté un **ummî**, des gens qui ne savent ni lire ni écrire, et cela jusqu'à l'âge de quarante ans, où il reçut le commandement divin de prêcher l'Islam. Qu'il est émouvant de penser que la toute première révélation divine qui lui vint ne commandait autre chose que de « lire », et faisait l'éloge de la plume en tant que dépositaire de la science et de la culture humaine ! Voici cette première révélation :

Lis au nom de ton Seigneur qui a créé,
qui a créé l'homme d'un caillot de sang.
Lis ! Car ton Seigneur, le Très Noble,
c'est Lui qui a enseigné par la plume,
Il a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas.

(Coran 96 : 1-5.)

Le Coran (61 : 2) reproche vivement à ceux qui conseillent des choses aux autres tout en violant eux-mêmes leur propre précepte : « Ho, les croyants ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ? » Donc le Prophète ne dut en principe pas avoir négligé ce qu'il enseignait lui-même, à savoir « lire » ; et il est raisonnable de penser qu'il apprit les éléments de lire-écrire, pour donner l'exemple à même les adultes et les âgés parmi ses fidèles — rien n'étant jamais trop tard — pour qu'ils puissent réciter le Coran tout entier, et de ne pas se contenter de quelques courtes sourates qu'ils apprennent par cœur pour les besoins liturgiques des offices de prières quotidiens. En effet, il y a des données historiques pour penser ainsi : dans son **Sahîh** (kitâb 64, bâb 45), al-Bukhârî décrit la **« umrat'ul-qadâ »** du Prophète et, parlant de la trêve du Hudaibîya, dit que quand les Mecquois exigèrent que dans le traité on n'emploie pas le terme « Muhammad Messager de Dieu », mais seulement « Muhammad fils de 'Abdallah », et que le Prophète consentit, le scribe refusa d'effacer le terme « Messager de Dieu » ; alors « le Prophète prit le document, cependant qu'il ne savait pas bien écrire **(laisa yuhsinu yaktubu)**, et écrivit : C'est ce qui est convenu entre Muhammad ibn 'Abdallah et... » Cela montre que, bien qu'il ne fût pas un calligraphe professionnel, il savait quand même écrire un petit peu pour pratiquer ce qu'il enseignait.

Quel émouvant fait également que le suivant : dans sa biographie du Prophète (MS de Karaviyin Fes), Ibn Ishâq rapporte : « Toutes les fois qu'une révélation coranique venait au Prophète, il la récitait d'abord dans l'assemblée des hommes, puis dans l'assemblée des femmes, parmi les Musulmans. » L'éducation des femmes n'était pas moins chère au Prophète que celle des hommes !

Nous voyons le même souci dans le récit suivant que nous font al-Bukhârî, Muslim, at-Tirmidhi, an-Nasâ'i, Ibn Mâjah, ad-Dârimi, Ibn Hanbal, entre autres : Le Prophète a dit : « Trois personnes ont double mérite... et l'homme qui possède une esclave, puis il l'éduque par une bonne éducation, et l'enseigne un bon enseignement, puis ensuite la libère et l'épouse, un tel aura double récompense. »

Lors de la bataille de Badr, le Prophète capture parmi l'ennemi soixante-dix prisonniers de guerre, et l'on fixa la rançon de 4 000 dirhams par tête pour la libération. (Rappelons que le gouverneur de la Mecque ne recevait du Prophète en l'an 8 H. que 30 dirhams par mois comme salaire.) Mais si un prisonnier savait lire et écrire, le Prophète lui demanda comme rançon l'instruction à dix garçons l'art de lire et écrire.

L'historien at-Tabari précise que la fonction de Mu'âdh ibn Jabal fut au Yémen d'aller d'un district à l'autre, pour l'enseignement (comme professeur itinéraire et inspecteur général de l'éducation).

La sourate 2 du Coran date du début de l'Hégire. Le verset 282 de cette sourate parle des emprunts et des ventes à crédit, et ordonne : « Ho, les croyants ! Quand vous vous endettez d'une dette à échéance déterminée, écrivez-la... Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes ; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes d'entre ceux des témoins que vous agréez... Ne soyez pas paresseux à écrire la dette, ainsi que son terme, qu'elle soit petite ou grande : c'est plus équitable auprès de Dieu, plus correct pour le témoignage, et plus près de vous épargner le doute ; à moins qu'il s'agisse d'un marché que vous passez tout de suite entre vous... »

Ce verset contraignit les riches commerçants à s'instruire, tout au moins à dépenser pour employer ceux qui le sont déjà.

Un fait m'a toujours donné matière à méditer : pourquoi le Coran ne s'est pas contenté de la religion et de la foi ? En fait, il y a de nombreuses sciences dont il parle plus ou moins longuement : histoire, minérologie, astronomie, botanique, physique, cosmologie, géologie entre autres. C'est probablement que les sciences sont

interdépendantes, aucune ne suffisant à tous nos besoins. Connaître toutes les choses de quelque chose, et connaître quelque chose de toutes les choses, voilà l'idéal pratique pour un savant. Les spécialistes d'une science n'aiment pas « perdre » leur temps pour étudier les choses qui, apparemment, ne les concernent pas. Il faut les forcer de le faire et, restant dans le subconscient, la connaissance les sert au moment donné. Au lieu de cinquante brochures sur autant des sciences, un volume encyclopédique qu'est le Coran réalise ce but plus facilement. Les brèves allusions, comme « un feu de l'arbre vert », et « et Nous élargissons le ciel (l'univers) », excitent la curiosité pour savoir davantage sur ces merveilles de la botanique et de la physique, même chez celui qui autrement ne s'intéresse pas à ces sciences. En répétant constamment la lecture du Coran, on découvre chaque fois quelque chose de nouveau, de frappant, d'émerveillant. Quelle parole, jolie et inattendue que la suivante (Quran 3 : 190-191) : « ... Les gens doués d'intelligence qui, debout, assis, couchés, se souviennent de Dieu et méditent sur la création des cieux et de la terre... »

Terminons par cette magnifique parole du Prophète : « Un seul savant est plus dur au Satan que mille ascètes ! »

Les Fêtes religieuses en Islam

Deux fêtes annuelles, telle est la pratique de l'homme partout dans le monde depuis la plus haute antiquité. Le printemps (pour son beau temps) et l'automne (après les récoltes) semblent être choisis dans ce but. Pour des religions régionales, il n'y a pas d'inconvénient. Pour une religion à vocation universelle, un tel choix ne peut être fait qu'en sacrifiant l'uniformité. Quand il y a de grands froids à Paris, il y a de grandes chaleurs d'été en Argentine.

En outre, la mission de l'Islam a été de détacher l'homme des phénomènes de la nature et de le ramener au Producteur des phénomènes, à notre Créateur.

Ainsi, quand l'Islam eut la liberté de conscience après l'émigration du Prophète en Médine, il vit que le peuple de la région avait « deux fêtes annuelles, où l'on jouait pour fêter ». (Il s'agit probablement du printemps et de l'automne, mais il manque de précisions dans le récit.) Alors le Prophète dit aux Musulmans : « Mais Dieu vous a donné comme remplaçant deux fêtes, meilleures que celles-ci, et il s'agit de l'îde al-fitr (fête de la fin du mois des jeûnes) et l'îde al-adhà (fête des sacrifices ou fête du pèlerinage).

Si l'on jeûne par prescription du médecin, il n'y a pas l'avantage spirituel. Mais quand on se prive de tout manger, boire, fumer pour Dieu et par ordre de Dieu, l'accomplissement du devoir apporte naturellement la satisfaction au croyant. Plus la tâche est ardue, plus la joie est grande à sa réalisation. En Islam, on jeûne pendant tout un mois de suite (au Remadân) depuis l'aube (quelque quatre-vingt-dix minutes avant le lever du soleil) jusqu'au coucher du soleil. C'est obligatoire pour tout adulte, homme ou femme (les femmes doivent même remplacer les jours perdus par suite de leur indisposition mensuelle). Le Prophète a fortement recommandé encore six jours au cours du mois suivant (Chaouwâl), disant que ce serait comme jeûner toute l'année. (Rappelons que le mois lunaire de Ramadân a tantôt 29 jours et tantôt 30 jours ; avec les 6 jours surérogatoires ; on jeûne, selon les années, 35 ou 36 jours. Comme Dieu récompense dix fois chaque acte de piété (le Coran 6 : 160 : « Quiconque viendra avec le bien à lui alors dix fois autant ; et quiconque viendra avec le mal, on ne lui paiera que l'équivalent, et on ne leur manquera pas. »). Donc la récompense de 35 ou 36 jours de jeûne sera 350 ou 360, le moyen étant 355, ce qui est effectivement le nombre des jours de l'année lunaire.

Si l'on jeûne pour Dieu, en Râmadan, c'est le renouvellement de notre serment de fidélité à notre Roi qui se pratique lors de la fête du Sacrifice. Des beaux noms de Dieu, celui qui explique le mieux les rapports de l'homme avec son Seigneur est celui de « Roi », l'homme étant son « esclave ». Le Coran qui a choisi ce nom en tire toutes les conséquences. Dieu est le sanctisme Roi, il a des trésors, des armées, un royaume ; dans le vaste royaume, il y aussi une métropole — un des noms de la Mecque est « Umm al-qurà », mère-des-villes, Métropole — et dans la métropole, il y a le Palais du souverain aussi : Bait-Allâh-al-Harâm (la sainte maison de Dieu, la Ka'ba). Par un choix extrêmement heureux et expressif, le Prophète a dit : « La Pierre-Noire dans la Ka'ba — qui marque le départ des tournées rituelles — est "la main droite de Dieu sur la Terre". » En voici l'explication.

Le sujet fidèle se rend devant la maison du Souverain pour témoigner de sa soumission et, comme la société monarchique humaine, il prête le serment de fidélité sur la main même du Roi. Si le pèlerin pose sa main sur la Pierre Noire de la Ka'ba, cet acte s'appelle « istilâm » (obtention du pacte), et on le nomme même bai'a (pacte de la fidélité au souverain). Ensuite, il fait les sept tournées rituelles, pour « monter la garde de la maison du Roi », pour ainsi dire. Cela se fait à la Mecque de façon complète, et pour ceux qui ne sont pas en mesure d'aller à la Mecque, il y a le substitut de la même cérémonie, dans chaque ville du monde où il y a des Musulmans.

M. HAMIDULLAH.